

DESTINATAIRES : Procureurs en chef aux poursuites criminelles et pénales
Procureurs en chef adjoints aux poursuites criminelles et pénales
Directrice générale de l'administration

DATE : 9 juillet 2019

OBJET : Nomination de madame Juliana Côté

J'ai le plaisir de vous annoncer que madame Juliana Côté, procureure aux poursuites criminelles et pénales, est nommée, ce jour, juge à la cour municipale de la Ville de Terrebonne.

Au nom de l'Assemblée des procureurs en chef et en mon nom personnel, je tiens à la féliciter et à lui offrir mes meilleurs vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

Je souhaite que vous diffusiez cette nouvelle au sein de vos bureaux respectifs.

La directrice,

(Original signé)

Annick Murphy, Ad. E.